
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1^{er} août 2017 à 9 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement et maire substitut
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur Jean-François Parenteau, maire d'arrondissement
Madame la conseillère Manon Gauthier, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Winner, directeur d'arrondissement
Madame Caroline Fiset, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire
d'arrondissement

CA17 210186

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} août 2017 avec la modification suivante :

- Retrait de l'item 30.02 : *Autorisation de dépense – Projet de lieu culturel de proximité et de l'École de cirque de Verdun dans l'édifice Guy-Gagnon.*

10.01

CA17 210186.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil.

CA17 210187

Autoriser, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) à réaliser les travaux reliés au projet retenu dans le cadre du volet 2014 du Programme d'accessibilité universelle, au Natatorium de Verdun (3233), situé au 6500, boulevard LaSalle, immeuble relevant de l'arrondissement de Verdun - Appel d'offres public n° 5922 (7 soumissionnaires). (1173461011)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) à réaliser les travaux reliés au projet retenu dans le cadre du volet 2014 du Programme d'accessibilité universelle, au Natatorium de Verdun (3233), situé au 6500, boulevard LaSalle, immeuble relevant de l'arrondissement de Verdun, suite à l'appel d'offres public pour les travaux lancé par le SGPI le 19 juin 2017 avec dépôt des soumissions pour le 17 juillet 2017;
2. Le tout conditionnellement aux modifications demandées par le Comité consultatif de l'urbanisme (CCU) lors de la présentation du projet à sa session du 17 juillet 2017.

30.01 1173461011

CA17 210188

Recommander la dérogation quant à la tarification. Édicter l'ordonnance nécessaire relative à la tenue d'un événement public. (1174637018)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'approuver la dérogation quant à la tarification;
- D'édicter l'ordonnance nécessaire relative à la tenue de l'événement public.

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	LIEU	DÉTAILS DE L'ORDONNANCE
1) FÊTE DES ENFANTS Ruelle des Argoulets	Ruelle des Argoulets, entre les rues Argyle et Melrose, et entre les rues de Verdun et Wellington. (fermeture partielle de la ruelle)	Samedi, 5 août 2017, de 8 h à 22 h Types d'ordonnances : Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, pavoisement, tour de poneys, cuisson et consommation de nourriture.

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);

- Règlement sur les tarifs (RCA16 210006) et son annexe C.

40.01 1174637018

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le maire suppléant Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 9 h 17.

70.01

PIERRE L'HEUREUX
MAIRE D'ARRONDISSEMENT SUPPLÉANT

CAROLINE FISETTE
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT